

Les diplômes d'État de la rééducation en Ile-de-France : de nouveaux enjeux emploi-formation

Par : Béatrice Pardini et Marion Guilloux (Défi métiers) - Décembre 2014



© Fotolia

Les établissements hospitaliers et médico-sociaux peinent à recruter des professionnels de la rééducation alors que les évolutions démographiques suscitent des demandes de soin croissantes.

En 2030, un francilien sur quatre aura plus de 60 ans. L'anticipation de la perte d'autonomie impose de concevoir des politiques du bien-vieillir qui s'accompagnent d'un renforcement des besoins en professionnels de la rééducation.

Face à ces évolutions, le Conseil régional d'Ile-de-France s'est interrogé sur le dimensionnement de l'offre de formation présente sur le territoire. Afin de l'accompagner dans sa réflexion, Défi métiers a réalisé un diagnostic emploi-formation sur les diplômes d'État de la rééducation.

Ce diagnostic met en perspective l'incidence des évolutions sociétales et démographiques sur les métiers de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychomotricien et de pédicure-podologue. Il éclaire ce qui détermine l'accès à l'emploi et aux formations. Il permet également de décrypter l'existence d'éventuelles tensions sur le marché du travail. Enfin, il poursuit un objectif opérationnel en proposant des leviers d'actions pour répondre aux enjeux fondamentaux que sont l'anticipation des besoins et l'adéquation entre offre de formation et offre d'emploi.

[Les diplômes d'Etat de la rééducation en Ile-de-France](#) ^[1]

Tags : [Masseur-kinésithérapeute](#) ^[2] | [Pédicure-podologue](#) ^[3] | [Ergothérapeute](#) ^[4] | [Psychomotricien](#) ^[5] | [sanitaire et social](#) ^[6]